

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	STARSHIPPER
Raison sociale de l'entreprise	SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Ci-jointe la licence communautaire
Département d'établissement de l'entreprise	ARDECHE

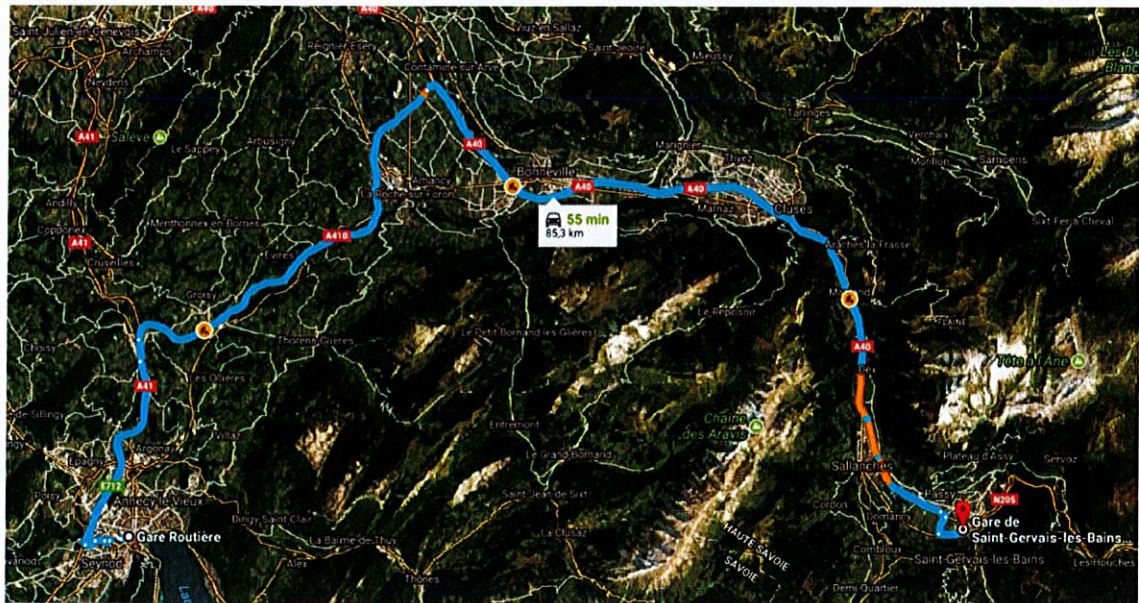
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	- ANNECY, 3 Place de la Gare, 74000 Annecy - Point GPS Google Maps : 45.901671, 6.121292
Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	- Gare de St Gervais les Bains, LE FAYET, 35 Rue des Écoles, 74170 Saint-Gervais-les-Bains - Point GPS Google Maps : 45.906120, 6.700988

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe : N° 1 Nom du fichier : Annexe 1 : Plan de la desserte Annecy - Le Fayet
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h10
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe(s) : n° 2 Nom du fichier : "Annexe 2 - Fiche Horaire Annecy - Le Fayet" 48 places maximum proposées par trajet Fréquence quotidienne avec une exploitation annuelle 365 jours/an $48 \text{ places par car} * 13 \text{ trajets jour} * 365 = 227\,760 \text{ places maximales}$



Origine :

- ANNECY, 3 Place de la Gare, 74000 Annecy
- Point GPS Google Maps : 45.901671, 6.121292

Destination :

- Gare de St Gervais les Bains, LE FAYET, 35 Rue des Écoles, 74170 Saint-Gervais-les-Bains
- Point GPS Google Maps : 45.906120,6.700988

Temps de trajet : 1h10

Distance selon Via Michelin : 85 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire Annecy Le Fayet : demande d'autorisation ARAFER du 30/06/2017

Jour de fonctionnement	Annecy – St Gervais Le Fayet						
	Aller						
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6	Horaire 7
Lundi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Mardi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Mercredi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Jeudi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Vendredi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Samedi	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Dimanche	08h00	08h50	12h30	15h50	18h50	20h30	22h00
Fréquence	7 allers / 365 jours / an						

Jour de fonctionnement	St Gervais Le Fayet – Annecy					
	Retour					
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
Lundi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Mardi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Mercredi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Jeudi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Vendredi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Samedi	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Dimanche	05h00	07h30	11h30	15h10	19h10	21h30
Fréquence	6 retours / 365 jours / an					